



Buxières
Buxerulles
Woinville

Orientations budgétaires 2017- Bulletin n° 79

Débattues en conseil municipal du 17 janvier 2017

Sous réserve de la disponibilité des crédits et de l'obtention des subventions, sont proposées les orientations suivantes :

1- AMENAGEMENT

Les priorités 1/2016 sont réalisées :

Woinville : Place des abbés Castillard, accessibilité mairie, logements et haie entrée Est.

Buxières : plantation d'un noyer place de l'église.

➤ **En 2017 : APD de la place de Buxerulles et de la place du lavoir à Buxières**

Il est proposé de continuer à les confier à BPU de Surgy, qui a réalisé l'étude d'aménagement du patrimoine et des espaces de la commune en 2015 et l'APD et la maîtrise d'œuvre de la place des abbés Castillard.

Ce travail bien en amont de la réalisation est proposé de façon à disposer de tout le temps pour étudier les projets, les coûts et les financements le plus complètement possible. Leurs réalisations interviendraient en 2018 et 2019.

➤ **En 2017 : remplacement de l'abri bus place de l'église à Buxières sur le modèle de l'abri de Woinville afin d'harmoniser ces équipements - Il fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.**

2- VOIRIE - ESPACES VERTS - PATRIMOINE COMMUNAL

En 2016, nous avons acquis :

Tracteur tondeuse, débroussailleuse, tondeuse, saleuse, taille haie, escabeau, sécateur élagueur, vêtements de travail, trousse secours (dont 1 pour la mairie), divers petits matériels.

➤ **En 2017 : voiture d'occasion, outils, matériels, fonctionnement**

Achat du foyer pour en faire l'atelier communal

Ouverture compteur eau

La réparation de la toiture est à prévoir en 2018. En effet, la Commune doit d'abord être propriétaire. Le projet de restauration de la toiture pourrait faire l'objet d'une subvention si nous privilégions les matériaux naturels (TEP et ou DETR). Les délais de mise en place de ce projet en 2017 sont trop courts.

En 2017, la Commune bénéficiera encore de l'aide CUI pour le poste d'agent d'entretien communal.

Maison Didierjean à Buxerulles : 2 héritiers ne répondent pas aux courriers. Un avis sur la procédure à tenir sera demandé aux services juridiques de Mairies Conseil et des associations de Maires.

La place à dépôts : celle-ci sera close et organisée pour entreposer des matériaux de récupération.

➤ **En 2017 : clôture, porte, panneau d'information.**

Balayage, entretien des réseaux

Passages de la balayeuse par an : 2 à 3. L'entretien des réseaux est prévu 1 année sur 2. Il a été fait en 2016.

➤ **En 2017 : balayage des rues.**

3- LOGEMENTS COMMUNAUX

Le logement du 1^{er} étage gauche à Woinville est occupé et pour cette raison, il n'a pu être intégré au programme de travaux. Cependant, le remplacement des fenêtres et oculus, l'isolation des combles améliorent sensiblement l'isolation phonique et la consommation d'énergie de celui-ci comme de la salle de la Mairie (salle Castillard). De plus, la ventilation étant auparavant commune aux 3 appartements, il s'est avéré efficace énergétiquement de doter aussi le logement occupé de la même ventilation hygroréglable que les autres.

Pour le qualifier à la hauteur des 2 autres logements, les travaux suivants seraient à envisager (par tranche ou par programme) : chauffe-eau, radiateurs, poêle à pellets, salle de bains, radiateurs, isolation des murs, peintures, lampes leds. Ceci pourra faire l'objet d'une étude au cours de l'année 2017.

➤ **En 2017, il est proposé :**

- La pose de lampes leds pour Woinville 1^{er} gauche,
- L'installation d'une hotte pour le logement du 1^{er} étage gauche Buxières,
- Le remplacement éventuel du poêle à pellets de l'appartement rdc /Mme Mathey ; si celui-ci venait à défaillir.

4- CHEMINS ET FOSSES

➤ **Entretien des chemins ruraux**

- Plan d'entretien établi par la commission des chemins du 3 septembre 2016,
- Chemin de Montsec à Madine : achat de concassé, mise en œuvre par les agents de Madine. Une convention est à prévoir.

➤ **Entretien des fossés et restauration des petits ouvrages hydrauliques**

- Effondrement de la buse au croisement de la voie n° 3 et de l'ancienne voie ferrée à Buxerulles.

➤ **Fauchage**

- Interventions différenciées sur fossés : inondations des prairies signalées lors de la réunion avec les agriculteurs du 14 septembre 2016. Certains endroits pourraient faire l'objet d'un partenariat technique PnrL /agriculteurs dans le cadre de N2000. Etude au premier trimestre.
- L'état général des fossés a fait l'objet d'une étude avec plan de gestion (curage, rôle assainissement, inventaire faunistique et floristique, cartographie, plan d'entretien) par Maximilien Perrin, stagiaire en 2016. La mise en œuvre du plan nécessite un suivi régulier.
- L'inventaire avec plan de gestion des haies fait l'objet d'une proposition de stage ; il est couplé avec l'inventaire des vergers (plan paysage). A son issue, nous disposerions d'un plan de gestion. (voir point 10).

➤ **En 2017, mise en place du plan de gestion des fossés :**

Il est proposé d'étudier la possibilité d'obtenir un financement par l'AERM pour assurer le plan de gestion des fossés pendant 12 h par mois et de le confier à Yoann Risari. En fonction de la faisabilité financière, sa mise en œuvre sera adaptée.

5- PLU : l'étude PLU doit être finalisée vers mai/juin 2017.

Une subvention de l'Etat est attribuée à hauteur de 45 % du coût total quand l'étude est terminée.

6- PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT

La Commune a choisi l'ANC. En contrepartie elle a décidé de s'associer aux efforts des habitants en activant la capacité épuratoire des fossés. Le plan de gestion des fossés assuré par le suivi de l'employé communal constituerait en 2017 une première étape significative.

7- CAVURNES

L'installation de cavurnes dans chaque cimetière sera effective au premier trimestre 2017.

8- MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DE LA COMMUNE

Patrimoine historique : le circuit/exposition des sites de la guerre 14-18 est déposé auprès des différents financeurs. Si le financement est obtenu en 2017, le chantier sera mis en route.

Patrimoine naturel : l'ouverture du site de la chapelle des Bures est en cours pour permettre la réinstallation des espèces de la pelouse calcaire. Une table d'orientation existe déjà qui pourrait être complétée d'une information sur la formation du paysage des Côtes et sur la pelouse calcaire.

➤ **En 2017 : La conception de cet outil est prévue avec le concours du Parc naturel régional de Lorraine.**

➤ **En 2017 : Panneau Information sur la Forêt** : la conception se fera avec le concours de l'ONF.

Patrimoine architectural : l'ASCBBW avec sa section PEP a entrepris par convention avec la Commune de réaliser des chantiers d'entretien du patrimoine communal. Les habitants offrent de leur temps bénévolement. Olivier CHAZOT apporte toute sa passion et ses compétences pour animer des chantiers d'envergure. En effet, ils ont entrepris la réfection des murs et de la porte du cimetière de Buxières ; ce chantier verra sa finition en 2017.

Par ailleurs, les ateliers de distillation doivent être aménagés pour lutter contre l'effraction sous peine d'être fermés. L'architecture du lavoir de Buxières impose une seule solution, la moins coûteuse et la plus respectueuse de l'architecture, soit le remplacement des vitres par du vitrage anti effraction.

➤ **En 2017 Chantier PEP** : pierres de taille, redressement du linteau de la porte (entreprise) du cimetière de Buxières.

➤ **En 2017 Atelier de distillation de Buxières** : pose de vitres anti effraction

Signalisation d'Information Locale : consultation en cours

Ce projet a fait l'objet d'une convention avec le Parc naturel régional de Lorraine qui a élaboré le plan de jalonnement. Ce travail est expérimental ; le Parc va s'appuyer sur notre expérience pour en tirer un cahier de recommandations qu'il destinera aux communes et intercommunalités de son territoire.

➤ **En 2017, SIL** : sélection de l'entreprise, réunion de bouclage avec les acteurs concernés, montage du plan de financement pour une réalisation espérée fin 2017

Partenariat Madine /communes riveraines : Philippe RICHERT a entendu la demande de partenariat exprimé par le territoire existant alentour de Madine ; une étude de gouvernance doit être activée par la Région en 2017.

➤ **Parmi les projets à mener, celui de la liaison Buxières/Madine.**

Cependant ces travaux sont dépendants du nouveau partenariat que les communes riveraines pourront établir avec Madine et le lien que nous pourrons faire avec N2000.

Promotion de la Commune et de ses acteurs

➤ **Organisation de « Dimanche Découverte » le 10 septembre 2017** : outils de promotion de la manifestation

10- PLAN PAYSAGE

Les CC Côtes de Meuse Woëvre et Canton de Fresnes sont associées pour la mise en œuvre d'un plan paysage sur le secteur des Côtes de Meuse appartenant à leur territoire. L'objectif est de préserver la qualité paysagère très diversifiée et de renommée (arboriculture, viticulture, haies, relief de côtes, points de vue, prairies, architecture caractéristique des villages lorrains) afin d'en tirer parti économiquement.

La Commune est directement concernée par ces enjeux que d'ailleurs le projet de PLU prend en compte. Afin de mieux connaître la situation des vergers dans la Commune et de faire un inventaire des haies, un stage est proposé.

➤ **En 2017 : Indemnité stagiaire et frais de déplacement**

11- TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE (TEP)

Le PETR Cœur de Lorraine est porteur d'un programme TEP. Ce programme permet de mettre en place un projet de réduction des dépenses liées à la consommation d'énergie (constructions, habitat, activités économiques, transports, loisirs...) pouvant aussi engendrer de l'activité économique. La Ville de Saint-Mihiel est bénéficiaire de la première phase. Un second volet va pouvoir être affecté aux projets des communes du PETR. Deux ateliers permettant de faire émerger les actions sont organisés en février. Parmi les axes intéressants, l'éclairage public et les centrales photovoltaïques. Les actions doivent démarrer en 2017.

➤ **Les modalités de démarrage des actions seront précisées après la tenue de 2 ateliers les 2 et 3 février 2017**